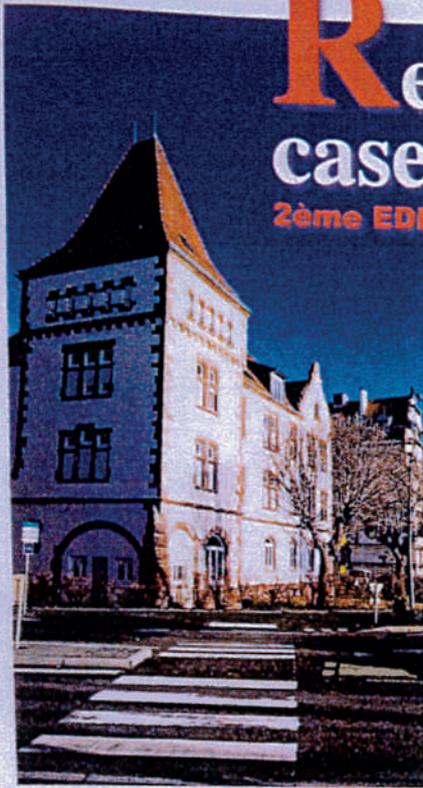


vie de quartier



Rehabilitation de la caserne barbanègre : 2ème EDITION

Rappel

Début des années 2000 la caserne Barbanègre s'offrait un premier lifting en vue de se transformer en immeubles locatifs. Quelques années plus tard, pour diverses raisons, cette première réhabilitation s'est révélée être un échec. Batigère, bailleur aux dimensions nationales, devenait le nouvel acquéreur de l'ensemble.

Caserne en sommeil

Le temps de régler les nombreux problèmes dus à certaines négligences du propriétaire précédent, le nouveau bailleur s'est efforcé de parer au plus pressé : reloger les locataires en attendant de nouveaux travaux, sécuriser les lieux, entretenir les abords... Pendant une demi-douzaine

d'années seul un bâtiment de caserne était encore habité.

Le renouveau

Voilà un an, au printemps 2014, commençait la deuxième réhabilitation de Barbanègre qui devrait durer encore de nombreux mois vu l'ampleur de la restauration. A vrai dire les travaux se déroulent à un rythme soutenu, de manière satisfaisante et sérieuse. Deux bâtiments sur six sont terminés. Des opérations « portes ouvertes » ont permis de constater la qualité de l'ouvrage ; bon nombre de visiteurs ont été conquis et ont choisi de devenir locataires. Ils ont pris possession des lieux et s'en trouvent bien. Nous leur souhaitons la bienvenue dans le quartier. Ph. P.

Les conseils citoyens

Une nouvelle manière de participer à la vie locale.

De quoi s'agit-il ?

Les conseils citoyens sont un prolongement naturel des conseils de quartier pré-existants mais avec des changements de taille qui devraient permettre de mieux faire entendre la voix des citoyens aux côtés des élus. L'idée est de s'appuyer toujours plus sur l'expérience vécue des habitants pour améliorer leur quotidien.

Quoi de neuf au juste ?

Six conseils citoyens, chacun réunissant entre 30 et 50 conseillers tirés au sort parmi des Mulhousiens volontaires et des acteurs de quartier qui ont fait acte de can-

Être âgé de plus de 16 ans.

S'engager pour trois ans.

Chaque conseil sera présidé par un de ses membres à l'issue d'une élection interne pour une durée de 3 ans.

Pour plus de renseignements :

Consulter le site de la Ville de Mulhouse sur www.mulhouse.fr/fr/conseil-citoyen
Les membres de chaque Conseil citoyen seront désignés par tirage au sort organisé le 13 avril à 18h, sous contrôle d'huissier de justice, à l'Hôtel de Ville, place de la Réunion.



**MULHOUSE
C'EST VOUS!**

MOBILISEZ-VOUS!

Pour aller plus loin dans le dialogue avec les Mulhousiens, pour leur donner davantage de place, pour exprimer des avis, des idées mais aussi pour agir et gagner encore du terrain dans la conduite partagée des projets, la Ville de Mulhouse crée les Conseils citoyens.

Ouverts à toutes les énergies et les bonnes volontés, les Conseils citoyens vous invitent à faire entendre votre voix aux côtés des élus sur l'avenir de Mulhouse !

mulhouse.fr @MulhouseAlsace Mulhouse.fr